Programme de Formation

La réforme de la saisie des rémunérations (partie 1 : E-learning uniquement / gratuit)

Tarif HT

Tarif HT : 0 €

Contact

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : **contact@efsco.fr**

Organisation

Durée : 2 heures

Mode d'organisation : E-learning

Contenu pédagogique

Public visé

Salariés des études de commissaires de justice ou toute personne souhaitant intégrer la profession.

Objectifs pédagogiques

- Connaitre les partis pris de la réforme
- Décrire la procédure de saisie des rémunérations
- Comprendre la mise en place de la réforme

Description

Durée : 2 heures

Connaitre les partis pris de la réforme :

- La genèse de la réforme
- Les fondements juridiques de la réforme
- Le commissaire de justice, pilier de la réforme

Décrire la procédure de saisie des rémunérations

- Les acteurs dans la nouvelle saisie des rémunérations
- Les prérequis pour mettre en place la procédure
- Le déroulement de la procédure

Comprendre la mise en place de la réforme

- La période transitoire
- L'opportunité de la réforme

Prérequis

Aucun prérequis

Modalités pédagogiques

- E-learning avec exercices en ligne
- Exposés magistraux
- Brainstorming
- Activités ludiques
- Cas pratiques

Moyens et supports pédagogiques

- Formation en Elearning accessible sur la plateforme www.mesformationscdj.fr
- Classes virtuelles réalisées sur l'outil de visio Dendreo Live

Des supports de formations sont mis à disposition sur la plateforme www.mesformationscdj.fr avant toute formation synchrone et d'autres ressources pédagogiques seront mis à disposition des participants au cours de la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Moyens de suivi

- Feuille d'émargement
- Formulaire de positionnement en amont de la formation à réaliser en ligne

Evaluation

- Validation avec un exercice en ligne par objectifs
- Quiz de fin de formation pour l'évaluation des compétences acquises à l'issue de la formation.
- Evaluation de la satisfaction à l'issue de la formation puis à froid (6 mois après)

Sanction

Une attestation individuelle de formation sera remise à l'apprenant à l'issue de la formation après vérification de son assiduité.

Informations sur l'admission

Modalités et délais d'accès :

- Après validation de l'inscription, une confirmation sera adressée sous 15 jours.
- La formation e-learning est ouverte aux participants suite à la validation de l'inscription

Informations sur l'accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Veuillez contacter Jennifer DEREPAS, référente handicap par mail à contact@efsco.fr.

Consultez notre politique diversité et inclusion